

# AU RYTHME DE VOS BESOINS!



*« Notre engagement 2021,  
0% d'augmentation en santé. »*



**PARTENARIAT SOLIDAIRE POUR  
LES RETRAITÉ(E)S CGT**  
La mutuelle de référence du  
monde syndical vous propose une  
offre à tarifs négociés.

**RAC 0**  
RESTE À CHARGE ZÉRO



**SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION**

# RAC 0

RESTE À CHARGE ZÉRO

La réforme menée par le ministère de la Santé et des Solidarités a pour objectif de donner, à partir de 2020, à chaque Français adhérent d'une mutuelle, l'accès à des soins de qualité sans reste à charge sur le dentaire, l'optique et les aides auditives. L'État a donc défini un choix d'équipements pris en charge à 100 %. Pour garantir cet accès aux soins sans reste à charge, les professionnels de santé limitent leurs prix de vente tandis que l'Assurance maladie et votre mutuelle augmentent leurs remboursements. Ainsi, les adhérents de La Mutuelle Familiale, quand ils font le choix de prestations dans les paniers RAC 0 en optique, dentaire et aides auditives, n'ont rien à payer.



**OPTIQUE** : la réforme instaure une nouvelle nomenclature des verres et montures scindée en 2 classes :

- Les verres et montures de classe A remboursés à 100 % pour le panier RAC 0
- Les verres et montures de classe B pour le panier libre



**DENTAIRE** : il existe 3 paniers de soins en dentaire.

Ces paniers comprennent les soins, les prothèses et les réparations.

Ils ont des tarifs et des remboursements différents :

- Le panier RAC 0 : prise en charge à 100 % des frais
- Le panier maîtrisé : prix plafonnés
- Le panier libre : tarifs libres



**AIDES AUDITIVES** :

la gamme de prestations sans reste à charge sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle comportera 2 classes :

- La classe 1 pour le panier pris en charge intégralement
- La classe 2 pour le panier libre

## La nouvelle gamme santé

### « Pour l'accès aux soins des retraités syndiqués à la CGT »

La Mutuelle Familiale propose une protection équitable et durable, ainsi que des services solidaires. Ses missions sont de Protéger, Prévenir, Accompagner, Aider, Solidariser, et d'assurer ainsi son rôle de Complémentaire de vie.

Grande conquête collective mise en œuvre par Ambroise Croizat, le système de protection sociale solidaire est aujourd'hui confronté à des défis majeurs : mouvement de marchandisation de la santé, évolutions réglementaires, nouveaux besoins (dépendance...).

La Mutuelle Familiale a été créée par les métallurgistes de la CGT de la région parisienne en 1937. Elle puise dans ses racines un ADN social et des valeurs d'entraide et de solidarité. Pour elle, le couple solidaire Sécurité sociale/Mutualité a la responsabilité de fonder un nouveau pacte de solidarité.

Mutuelle humaine et performante, elle rejette la segmentation de la protection sociale complémentaire issue de de l'ANI, qui laisse au bord du chemin tous les non actifs, dont les retraités...

Pour encourager l'action militante et revendicative, La Mutuelle Familiale a noué un partenariat avec des organisations de retraités affiliées à la CGT, afin de promouvoir une offre de complémentaire santé permettant à chacun de bénéficier de soins de qualité et d'être accompagné tout au long de la vie.

Vous découvrirez ici la gamme dédiée aux retraités syndiqués CGT, ses trois niveaux de prestations et ses taux de cotisations calculés au plus juste.

### Ensemble, faisons vivre la solidarité et l'égalité d'accès aux soins !

### Une vraie mutuelle

Pas de profit sur la santé : La Mutuelle Familiale exerce son activité de manière non-lucrative. Humaine, engagée et solidaire, elle ne laisse personne seul face aux aléas de la vie grâce à ses services associés et son action sociale en cas de difficultés.

# LES GARANTIES

 Soins courants <small>Remboursements AMO + Mutuelle</small>	LMF Tranquillité	LMF Équilibre	LMF Vitalité
<b>Honoraires paramédicaux</b> (Infirmiers, Masseurs Kinésithérapeutes, Orthophonistes ...)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Honoraires médicaux</b> (visites, téléconsultation, consultations médicales généralistes et spécialistes)			
Médecins signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	150 % BR	250 % BR
Médecins non signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	130 % BR	180 % BR
<b>Actes Techniques Médicaux ou petite chirurgie</b>			
Médecins signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	150 % BR	250 % BR
Médecins non signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	130 % BR	180 % BR
<b>Médicaments à SMR (service médical rendu) majeur et modéré (65 %, 30 % et 15 %)</b>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Pharmacie prescrite mais non remboursée par l'AMO</b> ~ Forfait par année civile ~	20 €	20 €	20 €
<b>Analyses et examens de laboratoire remboursés par l'AMO</b>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Imagerie médicale (radiographie, scanner, IRM, échographie...) :</b>			
Médecins signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	150 % BR	250 % BR
Médecins non signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	130 % BR	180 % BR
<b>Matériel médical</b>			
Véhicule pour personne à mobilité réduite – forfait par année civile	100 % BR	100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €
Autres prothèses médicales et appareillage	100 % BR	200 % BR	300 % BR

 Bien-être et prévention <small>Remboursements AMO + Mutuelle</small>	LMF Tranquillité	LMF Équilibre	LMF Vitalité
<b>Prestations Bien-être</b>			
Médecines douces : chiropractie-ostéopathie - acupuncture - psychologie-psychanalyse - Médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'Etat (DE) - 4 séances par année civile	15 € / séance	20 € / séance	40 € / séance
Dététicien – forfait par année civile	20 €	50 €	75 €
 Pédicure – forfait par année civile	20 €	30 €	40 €
Cure thermale remboursée par l'AMO : soins + transport + hébergement – forfait par année civile	100 % BR + 200 €	100 % BR + 250 €	100 % BR + 300 €
<b>Prestations Prévention</b>			
Prévention asthme et allergies : prise en charge d'un conseiller en environnement intérieur sur prescription médicale, chambre d'inhalation avec masques pour les enfants de moins de 3 ans, housse de matelas et d'oreillers anti-acariens sur prescription médicale – forfait par année civile	50 €	50 €	50 €
Sevrage tabagique remboursé par l'AMO et sur prescription médicale – forfait par année civile	100 % BR + 30 €	100 % BR + 50 €	100 % BR + 50 €
Vaccins sur prescription médicale – forfait par année civile	20 €	50 €	50 €

## Ateliers de prévention accessibles à tous sur inscription, inclus dans toutes les garanties

- Ateliers Santé : en petits groupes, pour des échanges privilégiés sur des thèmes variés : alimentation, sommeil, activité physique, mémoire, bien-être, alternatives cosmétiques, produits ménagers...
- Conférences : animées par des professionnels de santé (médecin du sport, toxicologue, éco-infirmier, kiné...)
- Stands, dépistages, animations santé et expositions : Journée Nationale de l'Audition, Journée Mondiale du Diabète, Octobre Rose...
- + des conseils santé sur [mapreventionsante.fr](http://mapreventionsante.fr)



## Hospitalisation

Remboursements AMO + Mutuelle

LMF Tranquillité

LMF Équilibre

LMF Vitalité

La prise en charge de l'hospitalisation est limitée aux établissements conventionnés par l'assurance maladie – à l'exclusion des établissements médico-sociaux. Prise en charge du TM en établissement non conventionné (hors établissements médico-sociaux).

Forfait journalier hospitalier (hors établissements médico-sociaux)	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Frais de séjour</b> Frais de séjour en hospitalisation médicale et chirurgicale, maternité, psychiatrie, soins de suite et de réadaptation, maison de convalescence	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Participation forfaitaire pour les actes médicaux dont le prix est supérieur à 120 €	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Honoraires (chirurgie, anesthésie)</b>			
Médecins signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	150 % BR	250 % BR
Médecins non signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	130 % BR	180 % BR
<b>Chambre particulière limitée à 60 jours par an</b>			
Chambre particulière en médicale et chirurgicale	20 €	45 €	60 €
Chambre particulière en établissements spécialisés	20 €	35 €	60 €
Frais d'accompagnement pour les – de 16 ans et + de 70 ans – forfait par jour dans la limite de 60 jours par an	15 €	20 €	20 €
<b>Autres</b>			
<b>Actes Techniques Médicaux ou petite chirurgie :</b>			
Médecins signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	150 % BR	250 % BR
Médecins non signataires de l'OPTAM/OPTAM CO <sup>(1)</sup>	100 % BR	130 % BR	180 % BR
Transport en ambulance, VSL	100 % BR	100 % BR	100 % BR



## Optique

Remboursements AMO + Mutuelle

LMF Tranquillité

LMF Équilibre

LMF Vitalité

Tiers payant et tarifs préférentiels sur les équipements optiques du réseau Kalixia

Équipement optique remboursé dans la limite du Prix Limite de Vente (PLV) (classe A, cf.annexe)	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Monture	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Verre	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Prestation d'appariage / verres filtrés / adaptation	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Adaptation ordonnance en renouvellement	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Équipements optiques remboursés par l'AMO relevant du panier libre (classe B)</b>			
Monture	50 €	100 €	100 €
Verre simple <sup>(2)</sup> ~ par verre ~	35 €	45 €	90 €
Verre complexe <sup>(3)</sup> ~ par verre ~	75 €	90 €	120 €
Verre très complexe <sup>(4)</sup> ~ par verre ~	85 €	100 €	150 €
Adaptation ordonnance en renouvellement – dans la limite du PLV	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Autres</b>			
Lentilles acceptées par l'AMO – forfait par année civile	100% BR + 100 €	100% BR + 150 €	100% BR + 150 €
Lentilles refusées par l'AMO – forfait par année civile	100 €	100 €	150 €
Chirurgie réfractive – forfait par œil et par année civile	Néant	250 €	300 €

### Priorité Prévention

Des examens obligatoires périodiques remboursés, consultations avec un bilan visuel systématique (8-9 ans, 11-13 ans, 15-16 ans)

Renouvellement de l'équipement optique :

- Adultes et enfants de 16 ans et plus : tous les 2 ans de date à date,
- Enfants de moins de 16 ans : 1 an de date à date,
- Enfants de moins de 6 ans : 6 mois en cas de mauvaise adaptation de la monture à la morphologie du visage.

(2)Verres simples A : verres unifocaux sphère de -6,00 à +6,00 - ou verres unifocaux cylindre < ou égal +4,00 et sphère -6,00 à 0 – ou verres unifocaux sphère positive et somme sphère + cylindre < ou égale à 6,00 (cf. décret n°2019-21 du 11 janvier 2019)

(3)Verres complexes C : autres verres unifocaux – verres multifocaux ou progressifs sphère de -4,00 à +4,00 - ou verres multifocaux cylindre < ou égal à +4,00 et sphère de -8,00 à 0 – ou verres multifocaux ou progressifs sphère positive et somme sphère + cylindre < ou égale à 8,00 (cf. décret n°2019-21 du 11 janvier 2019)

(4)Verres très complexes F : autres verres multifocaux ou progressifs (cf. décret n°2019-21 du 11 janvier 2019)

RAC 0

PANIER LIBRE

Dentaire	Remboursements AMO + Mutuelle	LMF Tranquillité	LMF Équilibre	LMF Vitalité
			Frais réels	Frais réels
<b>Prothèses dentaires – dans la limite des Honoraires Limite de Facturation (HLF) (cf.annexe)</b>				
<b>Prothèses dentaires (dont bridges) – dans la limite des Honoraires Limite de Facturation (HLF)</b>		125 % BR	300 % BR	350 % BR
<b>Prothèses dentaires remboursées par l'AMO</b>				
Inlay Core		125 % BR	175 % BR	250 % BR
Inlay - Onlay – par acte		125 % BR	175 % BR	250 % BR
<b>Prothèses dentaires fixes et amovibles</b>				
Prothèse métallique		125 % BR	300 % BR	350 % BR
Prothèse céramo-céramique, céramo-métallique		125 % BR	300 % BR	350 % BR
Couronne dentaire transitoire		100 % BR + 30 €	100 % BR + 30 €	100 % BR + 40 €
<b>Implantologie :</b>				
implant non remboursé – par an		Néant	250 €	500 €
couronne dentaire implantoportée – par an		125 % BR	300 % BR	350 % BR
autres actes prothétiques d'implantologie – par an		100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Soins</b>				
Consultations et soins dentaires		100 % BR	100 % BR	100 % BR
Parodontologie non remboursée par l'AMO – forfait par année civile		Néant	150 €	300 €
Orthodontie remboursée par l'AMO – forfait par semestre de date à date – si TO 45, forfait divisé par 2		125 % BR	125 % BR + 280 €	125 % BR + 390 €
Orthodontie non remboursée par l'AMO – forfait par semestre		Néant	200 €	300 €
Autres actes liés à l'orthodontie (examen, surveillance, contention) remboursés par l'AMO		100 % BR	125 % BR	150 % BR
<b>Réparations</b>				
Ablation d'un bloc métallique coulé ou d'une prothèse dentaire à tenon radulaire scellé – forfait par année civile		100 % BR	100 % BR + 20 €	100 % BR + 30 €
Ablation d'une prothèse dentaire scellée unitaire – forfait par année civile		100 % BR	100 % BR + 20 €	100 % BR + 30 €
Changement de dispositif d'attachement d'une prothèse dentaire amovible supra implantaire – forfait par année civile		100 % BR	100 % BR + 10 €	100 % BR + 20 €
Révision des piliers implantoportés d'une prothèse dentaire – forfait par année civile		100 % BR	100 % BR + 10 €	100 % BR + 10 €
<b>Priorité Prévention</b>				
- Examens bucco-dentaires dès 3 ans pris en charge à 100 % (3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans)				
- Forfait prévention remboursé (soins et conseils effectués par les dentistes)				
- Nouveaux soins remboursés (verniss fluorés pour les enfants de 6 à 9 ans présentant un risque carieux élevé)				

Aides auditives	Remboursements AMO + Mutuelle	LMF Tranquillité	LMF Équilibre	LMF Vitalité
Tiers payant et tarifs préférentiels sur les équipements audio du réseau Kalixia				
<b>Aides auditives de classe I à prise en charge renforcée et limitée à un remboursement par oreille tous les 4 ans</b>				
cf.annexe		Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Aides auditives de classe II limitées à un remboursement par oreille tous les 4 ans</b>				
<b>Plafond maximum de remboursement de 1700 € par oreille AMO + Mutuelle</b>				
Age inférieur ou égal à 20 ans forfait par année civile - par oreille		100 % BR	100 % BR + 250 €	100 % BR + 300 €
Age supérieur à 20 ans forfait par année civile - par oreille		100 % BR	100 % BR + 250 €	100 % BR + 300 €
Piles auditives – forfait par année civile		100 % BR	100 % BR + 25 €	100 % BR + 35 €
Entretien et réparation		100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Priorité Prévention</b>				
Des examens obligatoires périodiques remboursés, consultations avec un bilan auditif (8-9 ans, 11-13 ans, 15-16 ans)				

# Quelques exemples de remboursements



## Soins courants

	Prix moyen pratiqué	Remboursement de l'AMO	LMF Tranquillité		LMF Équilibre		LMF Vitalité	
			Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires – secteur 1	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1 €	7,50 €	1 €	7,50 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires – secteur 1	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1 €	9,00 €	1 €	9,00 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (signataire OPTAM / OPTAM-CO) – secteur 2	44,00 €	20,00 €	9,00 €	15,00 €	23,00 €	1 €	23,00 €	1 €



## Hospitalisation

	Prix moyen pratiqué	Remboursement de l'AMO	LMF Tranquillité		LMF Équilibre		LMF Vitalité	
			Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (signataire OPTAM / OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	0 €	107,30 €	107,30 €	0 €	107,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non signataire OPTAM / OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	0 €	183,30 €	74,31 €	108,99 €	183,30 €	0 €
Chambre particulière en médicale ou chirurgicale	60,00 €	0 €	20,00 €	40,00 €	45,00 €	15 €	60,00 €	0 €



## Optique

	Prix moyen pratiqué	Remboursement de l'AMO	LMF Tranquillité		LMF Équilibre		LMF Vitalité	
			Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres simples (équipement 100 % santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0 €	102,50 €	0 €	102,50 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres complexes	345,00 €	0,09 €	199,91 €	145,00 €	279,91 €	165,00 €	339,91 €	5 €
Lentilles remboursées par le RO	200,00 €	47,38 €	131,58 €	21,04 €	152,62 €	0 €	152,62 €	0 €



## Dentaire

	Prix moyen pratiqué	Remboursement de l'AMO	LMF Tranquillité		LMF Équilibre		LMF Vitalité	
			Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €	8,68 €	0 €	8,68 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèses 100 % santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €	416,00 €	0 €	416,00 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur molaires (panier libre)	538,70 €	75,25 €	59,13 €	404,32 €	247,25 €	216,20 €	301,00 €	162,45 €



## Aides auditives

	Prix moyen pratiqué	Remboursement de l'AMO	LMF Tranquillité		LMF Équilibre		LMF Vitalité	
			Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*	Remboursement	RAC*
Aide auditive de classe I par oreille (plus de 20 ans, équipement 100 % santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €	710,00 €	0 €	710,00 €	0 €
Aide auditive de classe II par oreille (plus de 20 ans)	1 476,00 €	240,00 €	160,00 €	1076,00 €	410,00 €	826,00 €	460,00 €	776,00 €

\*RAC : reste à charge. AMO : Assurance maladie obligatoire

## Kalixia : la puissance d'un réseau de soins

Accès à de nombreux professionnels de santé à coûts maîtrisés :

- Répartis sur tout le territoire,
- Sélectionnés sur des critères qualité et tarifs
- Régulièrement contrôlés
- Tiers payant systématique
- Géolocalisation



## L'assistance à domicile

Pour vous aider au quotidien, dans les moments de vie compliqués - accident, maladie soudaine, hospitalisation programmée ou non, traitement long... - ces garanties d'assistance vous assurent un soutien concret.



Une aide particulière si vous êtes hospitalisé suite à une maladie redoutée (AVC, myopathie, sclérose en plaque...)

## La téléconsultation médicale

Ce service permet d'accéder en direct à un médecin généraliste ou spécialiste par téléphone ou via une Appli sans rendez-vous 24h/24 et 7j/7, avec possibilité de prescription d'ordonnance.



## LMF SERVICES EN LIGNE !

Votre devis en 2 minutes et souscrivez en quelques clics :

<https://www.mutuelle-familiale.fr>



Activez votre espace adhérent pour accéder à des services en ligne:

- Suivre vos remboursements en temps réel
- Télécharger votre carte de tiers payant
- Trouver votre agence ou votre professionnel de santé
- Réaliser vos démarches en toute autonomie
- Mettre à jour vos informations personnelles

ESPACE ADHÉRENT

Pour préserver l'environnement, optez pour la formule « zéro papier » avec notre appli



## La prévention au cœur de votre mutuelle

Préservez votre capital santé aux différentes étapes de votre vie en restant connecté aux services proposés par notre équipe prévention:

Des programmes d'actions prévention multithématiques animés par des experts ( diététicienne, sophrologue, éducateur sportif, professeur de Qi Gong, éco-infirmier...) organisés en visioconférences ou en présentiel

Des réponses d'experts par téléphone ou visioconférence, pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller sur votre alimentation, votre sommeil, votre stress

Des outils digitaux dédiés à la prévention (articles de presse, fiches conseils...)



## Un soutien à la recherche médicale



Fondation  
Santé  
Environnement  
de La Mutuelle Familiale

La Mutuelle Familiale a créé la première fondation mutualiste dédiée à la santé environnementale.

Celle-ci, placée sous égide de la Fondation de l'Avenir, aide la recherche médicale appliquée, informe sur les polluants du quotidien et participe à la prise de conscience collective.

## Une vraie mutuelle

Pas de profit sur la santé : La Mutuelle Familiale exerce son activité de manière non-lucrative. Humaine, engagée et solidaire, elle ne laisse personne seul face aux aléas de la vie grâce à ses services associés et son action sociale en cas de difficultés.

## Plus qu'une mutuelle santé, une complémentaire de vie

Pour faire de chacun un acteur de sa santé, l'accompagner ponctuellement et le guider au quotidien, La Mutuelle Familiale propose également des garanties de prévoyance, d'épargne retraite et d'assurance de biens (auto et habitation).

Ses services solidaires et son action sociale en font un acteur engagé dont les missions sont de Protéger, Prévenir, Accompagner, Aider, Solidariser.



Mutuelle régie par le livre II  
du Code de la mutualité.  
SIREN n°784 442 915

SIÈGE SOCIAL  
52, RUE D'HAUTEVILLE  
75487 PARIS CEDEX 10



## Garantie RETRAITÉS CGT

Tarifs mensuels applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021

	LMF Tranquilité	LMF Équilibre	LMF Vitalité
Adulte jusqu'à 74 ans	64,93 €	96,15 €	114,45 €
Couple jusqu'à 74 ans	116,87 €	173,07 €	206,01 €
Adulte jusqu'à 75 ans et plus	74,61 €	110,52 €	131,57 €
Couple jusqu'à 75 ans et plus	134,29 €	198,90 €	236,82 €
Enfant	23,77 €	33,41 €	39,90 €

### Ces tarifs incluent :

- Tiers-payant,
- Puissance du réseau de santé Kalixia,
- Services en inclusion (Assistance à domicile et téléconsultation),
- Actes de Prévention,
- Accès à un espace sécurisé.

### **Vous avez plusieurs possibilités pour formaliser votre choix et adhérer à La Mutuelle Familiale :**

- Dans l'agence la plus proche de votre domicile, voir liste sur [mutuelle-familiale.fr](http://mutuelle-familiale.fr),
- Par courrier : en retournant le bulletin d'adhésion signé et complété, accompagné des documents justificatifs à l'agence de La Mutuelle Familiale.

*Si nécessaire, nous pouvons vous aider dans les démarches administratives liées à la résiliation du contrat qui vous couvre actuellement.*